

L'Euthanasie... Oui ou non ? - 1/3

L'Euthanasie est interdite en France mais elle est pratiquée dans d'autres Pays Européens... Faut-il autoriser ou proscrire cette pratique au pays des droits de l'homme ? Ici, des éléments de réponse...

L'Euthanasie (du grec *eu* : bien, et *thanatos* : mort) c'est provoquer la mort, en tant que Médecin, d'un malade incurable pour abrégé ses souffrances ou son agonie. (Larousse 2002 "Euthanasie")

En France l'Euthanasie est une Pratique interdite. Seul le président de la République, en place peut autoriser l'euthanasie mais à titre purement exceptionnel et après plusieurs expertises médicales. (comparable à la grâce des prisonniers mais en beaucoup plus rare). Mais cela n'est jamais arrivé. Doit-on autoriser l'Euthanasie ? Je vous donne mon point de vue.

Le ministre de la santé, Mr Jean-François Mattei a déclaré le 16/12/2002 que "*L'autorisation à un être humain quelque soit son niveau d'étude ou sa profession, de donner la mort à un autre être humain ne peut figurer dans aucun texte de loi*". Effectivement, dit de cette manière avec des mots aussi forts l'euthanasie peut être considérée comme un procédé absurde et contraire à toute forme de démocratie et de liberté individuelle si chère à notre bonne vieille France. C'est, je pense, l'art des politiques, l'art de la parole et de la puissance des mots.

Plus concrètement, "l'être humain" à qui l'on va donner la mort est peut être ce Pierre Dupont accidenté de la route qui est parapégique à vie, aveugle sourd et muet mais qui a gardé, et c'est là le drame, toute sa conscience et son intelligence... "Par chance" comme dirait un de ces Médecins, nous avons réussi à sauver les Neurones de Pierre. Est-ce une chance ?

Désormais Pierre communique grâce à la pression que fait son pouce sur une plaque reliée à un ordinateur qui forme des lettres, des mots, puis des phrases. Il est complètement isolé du monde personne ne peut communiquer avec lui.

2 problèmes, à mes yeux se posent :

Le premier c'est le travail des médecins. Je n'ai absolument rien contre l'ordre des médecins et je suis tout à fait pour le progrès de la science et l'avancée de la médecine. Ces gens ont la vocation de soigner des personnes, de rendre leur maladie guérissable et de leur permettre de vivre tout simplement. On peut se poser la question suivante : Est-ce qu'en "sauvant" les Neurones de ce Pierre on a fait du mieux possible pour la suite de son existence sur terre ? D'un point de vue purement médical oui... Bien sûr... Mais d'un point de vue humain je ne crois pas et trop souvent ces 2 points de vue ne sont pas pris en compte ensemble dans la guérison d'un malade... Soit l'un est favorisé soit l'autre. Mais l'on s'écarte du sujet...

Le second, c'est la définition de la vie tout simplement. Est-ce que, comme pour les médecins et le gouvernement, la vie c'est un cœur qui bat ? Si oui alors effectivement Pierre vit et l'on ne doit pas le tuer...

Moi je pense pas que la vie c'est pas un cœur qui bat ! je suis même absolument pas d'accord... La vie pour moi c'est 5 choses : l'amour, la réflexion, le partage, la liberté, et les droits indéniables de l'homme. C'est un minimum pour vivre je pense. Lorsque qu'il en manque un seul, on ne vit plus. Je vous laisse compter combien il en manque à Pierre.

Mais attention, et là je parle pour ceux qui font attention à tout, pour moi Pierre n'est pas mort ! Mais il ne vit plus... C'est compliqué je sais.

Dans son cas, ils sont des dizaines, voir des Centaines en France. Pour eux commence une "vie" très très difficile peut supportable pour leurs proches et leurs entourage. Malheureusement, et je dis bien Malheureusement, ils sont nés Dans un pays qui ne pratique pas l'euthanasie. Un pays pourtant développé et à

L'Euthanasie... Oui ou non ? - 2/3

la pointe de la recherche scientifique moderne, La France...

En Belgique, En Suisse, et au Pays-Bas par exemple, L'euthanasie active est autorisée (dans un certains cadre juridique bien sur etc... cliquez [ici](#) pour en savoir plus). En réalité c'est l'euthanasie tout cours, car l'euthanasie active c'est celle dont je vous parle depuis le début et qui se différencie de l'euthanasie passive dont je n'ai pas parlé car je trouve quelle est inutile et bien entendu à proscrire : le fait d'euthanasier quelqu'un par délaissement et indifférence en ne lui administrant aucun Médicament permettant son maintien en vie.

Alors bien sûr je rappelle que la Belgique, L'islande, et l'Suisse sont des pays Européens et qui respectent donc les droits de l'homme. *"L'euthanasie s'y fait exclusivement sur la demande expresse du patient lui même et non par un proche aussi proche soit-il."*

Pardonnez moi ce pathétisme, mais encore faut-il qu'il puisse bouger le pouce, ""chance"" qui n'est pas donnée à chacun d'entre eux...

L'acte est pratiqué par un Médecin "tiré au hasard" par le gouvernement et un refus de sa part est considéré comme un manquement grave à son devoir et donc à l'arrêt de son métier par les autorités, ce qui n'arrive que très rarement (1/10 000 refus).

Alors bien sur, la taille réduite de ces pays, leur faible population etc... Rendent cette organisation possible et sont des arguments pour la France de pas l'intégrer à la législation du pays. Mais avec un minimum de volonté, je pense, on pourrait faire au moins des dérogations pour des cas vraiment très grave comme celui que je décris depuis le début de cet article.

D'une Façon générale, l'euthanasie est utile et doit être une solution présentée systématiquement a chaque accidenté de la vie ou chaque malade atteint de dégénérescence cellulaire...

Certains d'entre eux se battent pour réclamer le droit de mourir, comme Diane Pretty (sur la photo) qui ne pouvait communiquer que par Ordinateur et qui s'est rendu dans un tribunal Britannique pour réclamer *" le droit de mourir au moment qu'elle souhaiteras avec l'assistance et donc l'aide inconditionnelle de son mari"*.

Son avocat (Philip Havers) à demandé de traiter ce dossier sur le plan *"juridique et légal "* et non pas sur le plan *"philosophique, moral, éthique ou religieux"*. En clair cet avocat demandais au gouvernement Britannique de donner *"le droit de mourir à un de ses citoyens"*

La réponse du représentant gouvernemental dans la salle d'audience (Johnatan Crow) fut simple : *" L'euthanasie ou le suicide assisté doit rester un crime"*. Encore une réponse d'un politique froide et désorienté. J'ajouterais que Mr Crow à eu plus d'esprit que Mr Mattei en utilisant un faux synonyme très puissant de l'euthanasie, *"le suicide assisté"*. Inutile de dire que ce *"verdict"* aurait été exactement le même en France.

Ce cas pose une autre question, A-t'on le droit de choisir le jour de sa mort ? Je dirais que dans certains cas, oui, mais encore une fois tout est question d'expertise médical sur la condition du patient de sa motivation, etc...

Je suis pour l'euthanasie (active) parce que je pense qu'elle est le meilleur moyen de rendre la dignité à un homme, et d'abrèger des souffrances qu'aucun d'entre nous peut simplement imaginer. Bien entendu **il ne doit appartenir qu'au sujet de la décision ou non de mourir**, mais aussi il faut que l'utilisation, et des contrôles très sévère de chaque Euthanasie et des conditions dans lesquelles elle se réalisent doivent être effectués. C'est rendre service à ces gens que d'intégrer cette pratique dans les textes de la médecine légale.

Et cela car chacun doit vivre et surtout mourir dignement ! je trouve que mourir après la perte totale de ses neurones, attaché sur un lit d'hôpital (pour les maladies dégénératives) ou encore par un étouffement ou par une crise de claustrophobie (pour les accidentés) ce n'est pas une mort digne et c'est surtout ne pas penser à leur condition et au combat qu'il mènent chaque jour pour boire, manger, aller aux toilettes, se changer bref, tous les gestes de a vie quotidienne. Bien sur en France nous avons la meilleure sécurité sociale au monde et tout, absolument tout les frais (sages femmes, femmes de ménages etc...) mais aussi les médicaments sont pris en charge mais le problème est plus loin. L'Euthanasie pour moi, c'est pas *"un homme qui tue un homme"* c'est *"un homme qui donne une délivrance a une personne consciente de son état "*.

Ce que je vais dire peut paraître absurde et je sais pas si quelqu'un comprendra, mais **je pense que donner la**

L'Euthanasie... Oui ou non ? - 3/3

mort à une personne atteinte de maladie incurable c'est lui sauver la vie.

Je vous remercie d'avoir lu cet article et je vous demanderez de ne pas seulement mettre dans vos commentaires "ouai t'a raison les gens comme ça faut leur permettre de mourir" ou encore "tu es un malade c'est contraire a la loi tu es fous" mais plutot de vous justifiez dans les deux cas et de créer un vrai débat...